



PASCAL FRAUTSCHI

L'AFFICHE DE TELE 2 FAIT PEUR

PUBLICITÉ Un garçon de 5 ans refuse, depuis dix jours, d'aller aux toilettes par crainte du diable qui sort des WC. Page 20



CULTURE Dmitri Nabokov et la dernière œuvre de son père Vladimir (photo). Page 32

La Constituante mobilise la société civile

■ Répartis sur 18 listes, 530 candidats se disputeront les 80 sièges de la Constituante.

■ Huit listes ne sont liées à aucun parti politique. Plusieurs associations se lancent dans l'aventure.

ÉLECTION DE LA CONSTITUANTE

19 OCTOBRE



MARC BRETTON

Si un arbre se reconnaît à ses fruits, une bonne élection se voit à ses candidats. Avec plus de 500 postulants répartis sur 18 listes, l'élection de cet automne à la Constituante est bien partie.

La «société civile» veut participer pleinement à la rédaction d'une nouvelle Constitution cantonale, puisque 8 listes sur 18 ne sont pas liées à un parti! Parmi elles figurent des associations dont les orientations sont bien connues, comme l'Avivo (défense des retraités, des locataires, etc.), Pic-Vert (propriétaires de villa), Halte aux déficits, Femmes engagées (Centre de liaison des associations féminines genevoises, Clafg), mais aussi d'autres moins connues, voire créées pour l'occasion.

Nouvelles listes

Leurs noms? Propositions.ch (un groupement d'indépendants), Expression citoyenne, les Associations de Genève ou encore Genève avance (milieux économiques). Sentant venir l'intérêt des citoyens, les partis – sauf le PDC – ont d'ailleurs ouvert leurs rangs à des non-



Charly Schwarz. Responsable de la liste Associations de Genève. (S. IUNCKER GOMEZ)

membres. Au final, la majorité des candidats en lice le 19 octobre prochain ne proviennent pas des milieux politiques.



Société civile. La majorité des candidats ne vient pas des milieux politiques. Les associations, dont certaines créées pour l'occasion, ne veulent pas laisser aux seuls politiciens la responsabilité de rédiger la nouvelle Constitution genevoise. (PIERRE ABENSUR)

Cette vague surprend jusqu'aux représentants de cette fameuse société civile: «Je suis très étonné, mais heureux de ce résultat, souligne Charly Schwarz, responsable de la liste des Associations de Genève, qui regroupe des dizaines de Fédérations et d'associations. Cette présence massive montre que les citoyens s'intéressent à la politique avec un grand P.» «Ils veulent s'approprier la Constitution», confirme Claude Golovine, présidente du Clafg.

«Un sacré b...»

Une certitude: ce texte est trop important pour être laissé aux politiciens. «De concessions en concessions», ils en ont fait un sacré b...», tranche Michel Gutknecht porte-parole de l'As-

sociation Pic-Vert, estomaqué de voir des politiciens bien connus, comme Christian Grobet, se présenter sur des étiquettes associatives. «Il faut au contraire une majorité de gens hors système pour sortir des impasses et proposer de nouvelles perspectives», estime Benoît Genevand, membre de Genève avance. Mais sa liste, cornaquée par la Fédération des entreprises romandes, est-elle vraiment composée de gens hors système? «Mmm...



Michel Gutknecht. Porte-parole de l'association Pic-Vert (propriétaires de villa). (S. IUNCKER GOMEZ)

elle est bien balisée, c'est vrai, mais elle comporte aussi des gens qui n'ont jamais été dans un parti.»

En tout cas, les listes nouvelles n'ont pas toutes encore un programme très clair (les partis non plus d'ailleurs): «C'est notre pierre d'achoppement, reconnaît Claude Golovine. Nous avons une vision commune sur la famille, sur des éléments concrets, mais il faudra plus de temps pour se mettre d'accord sur d'autres thèmes.» Wouter van der Lelij, membre de proposi-



Benoît Genevand. Candidat sur la liste Genève avance, qui représente les milieux économiques. (P. FRAUTSCHI)

tions.ch, va dans le même sens: «Nous n'avons pas de programme, mais nous aurons bientôt des propositions concrètes pour dépoussiérer le système.»

■ Lire en page 23

«Il ne faut pas de candidats illuminés»

Constituant vaudois hors parti élu sur une liste ouverte, François Chérix fait le point sur l'apport de la société civile.



François Chérix, constituant vaudois. «Une Constitution doit être ambitieuse.» (O. VOGELSANG)

François Chérix, qu'ont apporté les listes hors parti à la Constituante vaudoise?

Leur utilité s'est manifestée sur deux plans: d'abord, elles ont montré qu'une Constituante n'est pas une simple opération juridique; les listes de la société civile permettent au contraire de dépasser la langue de bois et font émerger des personnes nouvelles et des débats abordés de manière concrète, que ce soit sur l'environnement, la consommation, l'éthique. A l'interne ensuite, la présence de gens qui ne sont

pas formatés par les partis change la tournure des débats et les accords transversaux sont facilités. D'autant plus quand les listes de partis sont elles aussi ouvertes.

Quels pièges doivent-ils être évités?

L'ouverture à la société civile est une opération pertinente si

les listes et les personnes restent en contact avec le terrain dont elles sont issues. Elles ne doivent pas non plus se comporter comme des illuminés ou des monomaniaques de leur sainte cause.

Que reste-t-il aujourd'hui de l'apport de la société civile?

Je pense qu'on n'a pas assez profité du mouvement induit par la participation accrue de la société. Ce qu'il reste ce sont des formulations, des approches, une certaine catharsis sur des problèmes délicats comme l'enseignement par exemple. Une Constitution doit être ambitieuse: elle n'est finalement limitée que par les sujets qu'elle souhaite aborder ou pas.

Marc Bretton

Encre bleue

A poil et à plumes

Mais que faisait la police le lundi 4 août vers 22 h? Un strip-tease aux Bains des Pâquis! Pour une bonne cause, que leur cheffe Monica se rassure.

Alors que les Bains s'apprentent à fermer, ce soir-là, attroupement à bâbord du bac à sable. Dans l'eau, il y a une barrière qui longe la jetée. Un cygne d'environ deux mois vient de s'égarer du côté «rivage». Ses parents et ses frangins, eux, le guettent de l'autre côté de la barrière.

Comment rejoindre sa famille? Le rejeton se faufile entre les barreaux de la clôture. Sa tête passe, mais son corps coince. Il parvient à engager une aile. Malheur! Plus possible d'avancer ni de reculer. Bloqué, le pauvre!

Trois policiers assistent à ce drame animal. Que faire? L'un des gendarmes enlève alors le bas. Chaussures, chaussettes et pantalons. En slip, il se jette à l'eau pour secourir le bébé. Mission délicate! C'est que M. et Mme Cygne sifflent et menacent à chaque fois qu'il s'approche de leur petiot.

Tout habillé, un second policier mouille sa chemise. Il tente d'éloigner les parents pendant que son collègue essaie de libérer le «gamin». Une dizaine de tentatives avant qu'il soit dégagé et retrouve papa-maman.

Emue par la sollicitude toute maternelle des poulets, l'assistance les acclame.

Et Hélène, témoin de cette aventure, me chuchote: «On a aussi applaudi le jeune gendarme valaisan qui s'est dévêtu. Un beau garçon musclé, avec des tatouages sur les cuisses et un slip sexy.» En somme, une scène d'une grande tendresse et d'un érotisme torride!

Julie

<http://julie.blog.tdg.ch>

L'Assemblée constituante en huit chiffres

■ **2012** L'année cible, durant laquelle le texte de la nouvelle Constitution devra être soumis au peuple genevois. S'il le refuse, l'ancien texte de 1847 restera en vigueur.
■ **1847** L'année d'adoption de l'actuelle Constitution genevoise, due en partie à la plume du radical James Fazy.
■ **80** Le nombre de députés à la Constituante, élus pour quatre ans. Compte tenu des démissions en cours de route, 100 à 120 Genevois devraient travailler pour la Constituante. La Consti-

tuante vaudoise comptait 180 députés, la fribourgeoise 130.
■ **27** Le nombre des premiers signataires pour la révision totale publiés depuis mai 2005 sur le site de l'association «Une nouvelle constitution pour Genève». On y trouve les paraphes de trois conseillers d'Etat: Bernard Ziegler, Jacques Vernet et Olivier Vodoz.
■ **3,5** millions de francs. C'est la facture probable de l'aventure constitutionnelle. La Constituante vaudoise a coûté 4,6 millions, mais l'assemblée

comptait 180 élus.
■ **3%** Le quorum. En escomptant un taux de participation de 50% le 19 octobre, il faudra récolter quelque 3300 bulletins pour entrer à l'assemblée.
■ **2** jours par semaine. Le temps de travail est la grande inconnue et la grande frayeur des constituants. René Longet estime qu'ils devraient être indemnisés à raison de 20 à 30%.
■ **1** président(e)? Ils seront peut-être deux à coprésider l'assemblée, comme ce fut le cas dans le canton de Vaud. **JFM**